

Introduction

Didier DEMAZIÈRE¹ et Richard WITTORSKI²

¹ CSO, CNRS, Sciences Po, Paris, France

² CIRNEF, Université de Rouen, Rouen, France

La professionnalisation est une notion très présente dans les champs de l'éducation, de la formation, du travail et dans les organisations publiques et privées. De nombreux observateurs s'accordent à dire que le mot est devenu polysémique, ses usages étant très variables selon les acteurs qui l'emploient souvent pour des motifs différents : faire reconnaître son expérience professionnelle, ajuster des formations au système productif, constituer des communautés de pairs pour améliorer leurs statuts, inviter à s'engager dans de nouvelles formes de travail, etc. Par ailleurs, cette polysémie n'est pas sans susciter des débats et des tensions liées notamment à des intérêts différents investis dans l'usage du mot.

Bref, la professionnalisation peut signifier, dans les organisations, l'apparition de nouvelles attentes à propos du travail ; elle peut traduire, dans les espaces de formation, des processus d'apprentissage et de construction de savoirs et de compétences (vocabulaire très souvent utilisé dès lors que l'on parle de professionnalisation) ; elle peut exprimer, dans les politiques publiques, des intentions de réformes et de mise en place de nouvelles formes de gouvernance ; elle peut également être utilisée par des salariés et des groupes professionnels ou syndicats pour faire avancer la reconnaissance des activités, des métiers, des statuts, etc.

La notion de professionnalisation répond tantôt à une quête de la part des salariés et des « gens de métiers » d'une meilleure reconnaissance, tantôt à la montée d'exigences adressées aux salariés ou aux professionnels par les organisations ou les clientèles ou usagers, notamment autour des enjeux d'efficacité ou de qualité du travail. Ces deux mouvements ne convergent pas nécessairement, et le plus souvent ils ne traduisent ni

les mêmes attentes ni les mêmes pratiques. Le consensus lexical laisse rapidement place à un fort dissensus sémantique à l'origine de décalages, de malentendus voire de tensions.

On le voit, la professionnalisation désigne des phénomènes variés. La conséquence est évidemment de constater une variété de grilles d'analyse dans les travaux de recherche dont il est difficile, voire impossible de saisir l'unité. En effet, la professionnalisation se situe au carrefour de multiples regards disciplinaires : sciences de l'éducation, sciences du travail, sciences des organisations, sciences politiques. Historiquement, le concept de professionnalisation fait l'objet d'une élaboration théorique d'abord en sociologie, anglo-saxonne en premier lieu. Elle qui s'affirme avec l'essor de la spécialité « sociologie des professions », qui étudie l'émergence et la constitution de groupements professionnels défendant leur position dans la division du travail. À gros traits, dans les pays anglo-saxons, une sociologie des professions s'est peu à peu constituée à partir du début du XX^e siècle dans l'intention de rendre compte (parfois en prenant des positions dans le champ des débats sociaux et politiques) de la façon dont des groupes d'individus partageant les mêmes activités s'organisaient dans des contextes de marché libre pour obtenir une autorisation d'exercer, conquérir un monopole d'exercice et réguler par eux-mêmes le territoire professionnel ainsi conquis. Très vite, un débat fort traverse alors ce champ entre les fonctionnalistes et les interactionnistes ; les premiers cherchent à élucider quels traits distinctifs permettent et légitiment l'accès au statut de *profession* (opposé à la condition commune d'*occupation*) ; les seconds récusent cette distinction et surtout les tentatives pour expliquer pourquoi certaines activités parviennent à être reconnues comme des professions, arguant du caractère contingent de la différence. D'autres approches wébériennes, néowébériennes, marxistes, etc., ont fait rebondir ce débat.

Dans les pays dans lesquels la place de l'État et d'une régulation centrale des activités est traditionnellement beaucoup plus forte (pays du vieux continent pour l'essentiel), les enjeux collectifs ne sont pas les mêmes et les dynamiques de mise en reconnaissance des activités professionnelles ne mobilisent pas les mêmes logiques et ne passent pas par les mêmes voies. Des travaux se déploient alors en Europe, d'une part en réaction aux approches anglo-saxonnes jugées peu valides pour caractériser l'immense majorité des activités professionnelles qui ne relèvent pas de professions libérales et, d'autre part, en continuité des approches interactionnistes en s'intéressant aux dynamiques internes et externes des groupes professionnels ou encore en développant une approche « conflictualiste » des rapports entre groupes professionnels et institutions ou organisations. D'ailleurs, dans le champ plus large de la sociologie du travail ont été développés, notamment en France, en Belgique, etc., de nombreux travaux « critiques » centrés sur l'étude du développement et de l'utilisation du lexique de la professionnalisation par les entreprises (les mots compétence, performance, autonomie, responsabilité, etc.) en lien avec des enjeux d'organisation, de prescription et d'évaluation du travail. Certains

insistent ainsi sur l'idée que la professionnalisation rejoint, par ailleurs, un appel grandissant aux compétences au service des nouvelles normes de travail. Les enjeux consisteraient à « faire avaler la pilule de la flexibilité ». L'adaptabilité permanente générerait une individualisation de l'évaluation qui conduirait à resserrer le contrôle sur les travailleurs et à réduire leur autonomie au travail. De ce point de vue, la professionnalisation est perçue aussi comme étant au service d'une nouvelle mobilisation des salariés dans des contextes de travail plus flexibles, faisant davantage appel aux ressources subjectives des personnes.

Le champ de la formation, enfin, s'est plus récemment emparé du mot, notamment du fait de son introduction massive, depuis la fin des années 1990, dans les discours et les textes internationaux, européens et nationaux régissant la formation professionnelle qu'elle soit initiale ou continue. Les travaux qui y sont menés concernent pour l'essentiel l'analyse des tendances d'évolution conjointe du travail et de la formation et le repérage des logiques nouvelles d'articulation travail-formation à l'œuvre dans les démarches de formation dites professionnalisantes, c'est-à-dire plus étroitement liées aux évolutions du travail et supposées préparer à des fonctions plus ciblées.

On le constate, le concept de professionnalisation fait donc l'objet d'une élaboration théorique morcelée, dans des champs scientifiques différents à l'origine de traditions de recherche variées. Pour autant, les enjeux du travail, les enjeux politiques et sociaux plus larges, les enjeux portés par les groupes professionnels et les enjeux de formation sont étroitement liés lorsque l'on parle de professionnalisation. En effet, parler de la professionnalisation dans le champ de la formation c'est nécessairement évoquer dans le même temps et de façon indissociable les transformations du travail et des environnements plus larges, c'est chercher à comprendre des rapports de transformation réciproques des individus, des collectifs, des organisations et des environnements. L'hypothèse générale pourrait être la suivante : les processus de formation et d'apprentissage, ainsi que leurs transformations, ne peuvent être compris que situés dans des « espace-temps » (environnements sociopolitique, organisationnel et collectif [groupes professionnels constitués et microcollectifs locaux], individus) eux-mêmes caractérisés par des transformations réciproques mues par des enjeux inséparables de changement continu des organisations, des collectifs, des individus. Par ricochet, pour comprendre ces dynamiques, il devient nécessaire de croiser des traditions de recherche rarement mises en lien : par exemple, centrées sur les transformations des régulations juridiques, les dynamiques des organisations, les mobilisations collectives de travailleurs, les analyses de l'activité, les mutations des savoirs, la construction de l'expérience et du parcours des individus, la configuration des identités individuelles et collectives, etc.

L'ambition de cet ouvrage encyclopédique est bien d'éclairer ce que signifie la professionnalisation en éducation et formation. Pour cela il réunit et fait dialoguer des travaux disponibles concernant ce concept dans différents champs (parties 1 et 2). Cet

éclairage ne peut pas en effet faire l'économie des différentes « lunettes théoriques » et des savoirs qu'elles produisent, car les dynamiques de professionnalisation, comme mentionné plus haut, sont inséparables de dynamiques organisationnelles, sociopolitiques et collectives plus larges. Penser la professionnalisation en éducation et formation passe ainsi par une exploration des différents approches théoriques de la professionnalisation dans les champs dans lesquels elles se déploient. Par ailleurs, les savoirs produits par ces approches sont aujourd'hui difficilement disponibles ensemble, car dispersés dans des champs et traditions scientifiques différents : sociologie des professions, analyse du travail (sociologie du travail et psychosociologie du travail), éducation et formation des adultes, sciences de gestion, sciences politiques pour l'essentiel. Cette dispersion a pour corollaire une faible visibilité et une difficulté à éclairer globalement le champ de la professionnalisation. Cette ambition est renforcée par l'idée qu'il est nécessaire d'éclairer les enjeux de la professionnalisation pour l'éducation et la formation en les mettant en lien avec les enjeux politiques et sociaux, les enjeux organisationnels, les enjeux collectifs et individuels.

Pour servir ces intentions, cet ouvrage encyclopédique sera donc composé de trois parties qui correspondent à trois grandes orientations ou significations sociales de la professionnalisation, abondées par des textes relevant d'états de savoirs disponibles rédigés à chaque fois par un ou plusieurs spécialistes du périmètre concerné.

Dans une première partie, la professionnalisation sera entendue dans son sens probablement le plus ancien, à savoir l'émergence, la constitution, la quête de reconnaissance et l'institutionnalisation, espérée ou effective, de professions. L'enjeu est de saisir empiriquement et de modéliser théoriquement les parcours de professionnalisation de groupes professionnels, c'est-à-dire des travailleurs exerçant une activité donnée, cherchant à la faire reconnaître et valoriser, à conquérir une autonomie dans la régulation de leur travail leur assurant une autonomie à l'égard de leur environnement (clientèles, organisations), voire à installer un monopole d'exercice leur assurant une protection contre la concurrence d'autres professionnels : quels groupes y parviennent et comment ? Quels sont les chemins de professionnalisation ? Comment rendre compte et expliquer les considérables inégalités en la matière ? Deux textes, montrant que les sociologues des professions et du travail ont livré des réponses divergentes à ces questions, explorent ainsi la professionnalisation entendue comme « fabrication des professions ». Florent Champy explore les potentialités d'une théorie « prudentialiste » de la professionnalisation, montrant qu'elle informe le processus historique de protection de certaines activités et éclaire les menaces managériales contemporaines porteuses de risques de dégradation des services rendus par ces professions. Didier Demazière privilégie le prisme de la dynamique des frontières délimitant les groupes professionnels, avançant que ces frontières sont invariablement mouvantes et instables, car la professionnalisation est toujours incertaine, de sorte qu'elle peut désigner la division du travail et la recom-

position des activités professionnelles, autre manière de dire que les groupes professionnels sont des professionnalisations.

Dans une deuxième partie, la professionnalisation sera étudiée sous l'angle de la « montée des professionnalismes », c'est-à-dire des nouvelles exigences au travail, de nouvelles normes qui définissent et encadrent le travail, et contribuent à reconnaître (ou pas) au salarié la qualité de professionnel. De nouvelles façons de définir le travail, de le prescrire, de l'évaluer se font jour, souvent en lien avec une nouvelle rhétorique de la qualité et de l'efficacité, et posent alors la question de savoir qui « a la main » : les professionnels ou les organisations, les clients ou les institutions qui financent l'activité et qui les imposent ensuite aux professionnels ? ou bien font-elles l'objet d'une négociation, et entre quels acteurs et avec quelles issues ? Cette partie sera donc consacrée à ce deuxième sens du mot professionnalisation abordé par trois chapitres : Arnaud Mias traite dans un premier temps des motifs et des formes que prend l'émergence de nouvelles exigences au travail. Valérie Boussard aborde ensuite la façon dont ces nouvelles exigences mettent au-devant de la scène de nouvelles conceptions du travail bien fait parfois en tension avec celles portées par les professionnels. Mokhtar Kaddouri enfin montre que la professionnalisation s'inscrit dans un débat entre projets des organisations, projets des collectifs et projets des individus, plus vivace que jamais lorsque de nouvelles exigences sont adressées aux professionnels.

Dans une troisième partie, la professionnalisation sera abordée sous l'angle de la « production des professionnalités » c'est-à-dire de la préparation des futurs professionnels ou du perfectionnement des professionnels « déjà là » par la formation, mais aussi par le travail, par l'activité et la construction de l'expérience. Il s'agit d'étudier ici la professionnalisation sous l'angle de l'acquisition et du développement d'expertises, de savoirs spécifiques à des domaines d'intervention particuliers. Elle passe souvent, mais pas seulement, par les systèmes d'éducation et de formation, mais aussi par les expériences de travail et de vie sociale plus large. À cet endroit, on peut constater que les attentes sociales sont grandissantes notamment depuis les dispositions internationales et européennes de la fin des années 1990 demandant aux systèmes éducatifs et de formation de professionnaliser davantage leur offre. Les chapitres de Philippe Maubant, Stephen Billett, Sandra Enlart, Lindon West et Joris Thievenaz montrent que la production de professionnalités dépasse de très loin le recours au seul modèle « typique » de la formation par alternance donnant souvent une place prépondérante au champ de la formation dans les décisions d'organisation des dispositifs. L'approche se diversifie et se complexifie avec la nécessité de prendre en compte le caractère apprenant de l'activité professionnelle elle-même (à l'image des actions de formation en situation de travail développées en France), aussi bien que des contextes/environnements de travail, conduisant alors à penser la production des professionnalités également comme une socialisation professionnelle.

Dans un dernier chapitre, Richard Wittorski avance l'hypothèse que les trois sens de la professionnalisation qui structurent l'encyclopédie, loin d'être séparés et de fonctionner de façon autonome, sont en réalité fortement articulés, donnant à voir des configurations particulières, c'est-à-dire des systèmes d'interdépendance étroits. Il développera ainsi l'idée que la professionnalisation renvoie ainsi à des « espaces-temps » ou configurations (formes) singulières articulant (mettant en débat-tension), selon des combinaisons variées, les projets des groupes professionnels, projets des organisations et projets des individus dans des environnements (socio-politico-économiques) qui ont leurs caractéristiques propres.